|  |  |
| --- | --- |
| MARCHÉS PUBLICS  **dÉclaration de sous-CONTRACTANCE**  **sous-contractants ne presentant pas**  **le caractère de sous traité [[1]](#footnote-1)**  **Articles L2393-15**  **r. 2393-1 à R. 2393-23**  **et R. 2393-41 à R. 2393-44 du CCP** | **DC4** |

|  |
| --- |
| **A - Identification du pouvoir adjudicateur** |

**Ministère des armées**

**Secrétariat général pour l’administration**

**Direction centrale du Service Infrastructure de la Défense**

**Service d’infrastructure de la défense Sud-Est**

**26 avenue Leclerc – BP 97 423 – 69347 Lyon Cedex 07**

◼ Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l’-article R 2391-28 qui renvoie aux articles R 2191-59 – R 2191-60 – R 2191-61et R 2191-62 du code de la commande publique (nantissements ou cessions de créances)

**M. le Directeur du service d’infrastructure de la défense Sud-Est**

* Comptable assignataire des paiements :

**M. Le Directeur de la Direction Départementale des Finances Publiques des Landes**

(DDFIP 40) - BP 20175 - 40003 MONT de MARSAN CEDEX

|  |
| --- |
| **B - Objet du marché public ou de l’accord-cadre** |

**Intitulé :** Toulouse (31) - Ballastières – Réhabilitation du site

**REF :** ESID 24 270 - DAF 2024 001976

|  |
| --- |
| **C - Objet de la déclaration du sous-contractance.** |

Le présent document constitue une simple déclaration de sous-contractance conformément au marché précité.

|  |
| --- |
| **D - Identification du candidat ou du titulaire du marché public.** |

Nom commercial et dénomination sociale du candidat ou du titulaire du marché public ou de l’accord cadre

Tél : ……………………………………………………Adresse électronique

N° SIRET : ………………………………..................

(En cas de groupement d’entreprises candidat ou titulaire, identifier le mandataire désigné pour représenter l’ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations)

|  |
| --- |
| **E - Identification du sous-contractant.** |

◼ Nom commercial et dénomination sociale du candidat ou du titulaire du marché public ou de l’accord-cadre :

Adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement),

Numéros de téléphone **Adresse électronique :**

Numéro SIRET :

◼  Forme juridique du sous-contractant (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :

◼  Numéro d’enregistrement au registre du commerce, au répertoire des métiers, au centre de formalité des entreprises :

◼  Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d’engager le sous-contractant : *(Indiquer le nom, prénom et la qualité de chaque personne. Joindre en annexe un justificatif prouvant l’habilitation à engager le sous-contractant.)*

|  |
| --- |
| **F - Nature et prix des prestations sous-contracté.** |

◼  **Nature des prestations sous-contractées** :

Les prestations concernent :

TRANCHE FERME

TRANCHE Optionnelle 1

TRANCHE Optionnelle 2

TRANCHE Optionnelle 3

**PERIODE du ………………..au ……………………………**

|  |
| --- |
| **I - Attestations sur l’honneur du sous-contractant.** |

**Le sous-contractant déclare sur l’honneur :**

1. ***Condamnation définitive :***

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 222-38, 222-40, 225-1, 226-13, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 413-9 à 413-12, 421-1 à 421-2-3, au deuxième alinéa de l'article 421-5, à l'article 433-1, au second alinéa de l'article 433-2, au huitième alinéa de l'article 434-9, au second alinéa de l'article 434-9-1, aux articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du code pénal, à l'article 1741 du code général des impôts, aux articles L. 2339-2 à L. 2339-4, L. 2339-11-1 à L. 2339-11-3 du code de la défense et à l’article L. 317-8 du code de la sécurité intérieure, ou pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l’Union européenne ;

- ne pas être exclu des marchés publics, à titre de peine principale ou complémentaire prononcée par le juge pénal, sur le fondement des articles 131-10 ou 131-39 du code pénal ;

1. ***Lutte contre le travail illégal :***

*-* ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1 , L. 8251-1 et L. 8251-2 du code du travail, ou pour des infractions de même nature dans un autre Etat de l’Union européenne ;

- pour les contrats administratifs, ne pas faire l’objet d’une mesure d’exclusion ordonnée par le préfet, en application des articles L. 8272-4, R. 8272-10 et R. 8272-11 du code du travail ;

1. ***Obligation d’emploi des travailleurs handicapés ou assimilés :*** pour les marchés publics et accords-cadres soumis au code des marchés publics, être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l’emploi des travailleurs handicapés ;
2. ***Liquidation judiciaire :*** ne pas être soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l’article L. 640-1 du code de commerce, ne pas être en état de faillite personnelle en application des articles L. 653-1 à L. 653-8 du même code, et ne pas faire l’objet d’une procédure équivalente régie par un droit étranger ;
3. ***Redressement judiciaire :***ne pas être admis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, ou justifier d’une habilitation à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public ou de l’accord‑cadre ;
4. ***Situation fiscale et sociale :*** avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s’être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l’organisme chargé du recouvrement ;
5. ***Marchés de défense et de sécurité :***

- ne pas avoir été sanctionné par la résiliation de son marché et ne pas avoir vu sa responsabilité civile engagée depuis moins de cinq ans, par une décision de justice définitive, pour méconnaissance de ses engagements en matière de sécurité d'approvisionnement ou de sécurité de l'information, ou avoir entièrement exécuté les décisions de justice éventuellement prononcées à son encontre et établir, par tout moyen, que son professionnalisme ne peut plus être remis en doute ;

- avoir la fiabilité nécessaire pour éviter des atteintes à la sécurité de l'Etat ;

1. ***Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes* :**

* ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées à l’article L. 1146-1 du code du travail ;
* avoir, au 31 décembre de l’année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, mis en œuvre l’obligation de négociation prévue à l’article L. 2242-5 du code du travail ou, à défaut, avoir réalisé ou engagé la régularisation de cette situation à la date de la soumission ;

1. que les renseignements fournis en annexe du présent document sont exacts.

|  |
| --- |
| **J – Clause de protection du secret de la défense nationale.** |

Le sous-contractant déclare et atteste sur l’honneur :

* avoir pris connaissance [des articles 413-9 à 413-12](http://www.dirisi.defense.gouv.fr/article7623.html) du [code pénal](http://www.dirisi.defense.gouv.fr/IMG/pdf/penal.pdf);
* ne pas avoir, sous peine de poursuite pénale, à connaître ou détenir des informations couvertes par le secret de la défense nationale ;
* que les informations qui me seront confiées, qui sans relever du secret de défense nécessitent une vigilance particulière telle qu’elle justifie la prise de précautions particulières ou spécifiques, ne pourront en aucun cas être communiquées à toute personne n’ayant pas le besoin d’en connaître ;
* que je me conformerais aux règles de protection des informations, au règlement intérieur, aux règles de sécurité et de contrôle en vigueur dans l’établissement dans lequel sont exécutées les prestations et n’accéderais qu’aux seuls locaux et installations concernés par le contrat.

Le sous-contractant s’engage :

* avoir fait signer par les personnes appelées, sous sa responsabilité et à un titre quelconque, à intervenir pour son compte pour exécuter la prestation contractuelle, une déclaration individuelle, de forme libre, par laquelle les dites personnes attestent
* avoir pris connaissance [des articles 413-9 à 413-12](http://www.dirisi.defense.gouv.fr/article7623.html) du [code pénal](http://www.dirisi.defense.gouv.fr/IMG/pdf/penal.pdf) ;
* qu’elles n’ont pas, sous peine de poursuite pénale, à connaître ou détenir des informations couvertes par le secret de la défense nationale ;
* que les informations qui lui seront confiées, qui sans relever du secret de défense nécessitent une vigilance particulière telle qu’elle justifie la prise de précautions particulières ou spécifiques, ne pourront en aucun cas être communiquées à toute personne n’ayant pas le besoin d’en connaître.
* qu’elles se conformeront aux règles de protection des informations, au règlement intérieur, aux règles de sécurité et de contrôle en vigueur dans l’établissement dans lequel sont exécutées les prestations et n’accéderont qu’aux seuls locaux et installations concernés par le contrat.

|  |
| --- |
| **L – Signature de la déclaration** |

A , le A , le

|  |  |
| --- | --- |
| Le sous-contractant :  *(cachet et signature du sous-contractant*) | Le candidat ou le titulaire :  (*cachet et signature du candidat ou du titulaire)* |

1. Document facultatif disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l’économie. [↑](#footnote-ref-1)